

n° 12

Octobre  
98

Directeur de la  
publication:  
Michel LEFONDRE

Réalisation:  
Jean BELHOMME  
Brigitte GODFROY  
Marie-Jo LUCAS  
Hubert PERIER

Rédaction:

Estelle  
BOURGUIGNON  
Jacques CHALLE  
Véronique MASSON  
Claude NOISSETTE  
Hélène PERIER

Pour tous renseigne-  
ments sur la publi-  
cation, téléphoner au  
02 31 80 33 17  
PERIER Hubert.

## Le mot du Maire

Comme il avait été prévu et annoncé, une nouvelle tranche de travaux d'amélioration de la voirie communale a été réalisée le mois dernier et a concerné essentiellement le chemin Francis Russell et la rue du Clos Joli. Faisant suite aux travaux réalisés en 1996 et 1997, et devant elle-même être suivie d'une seconde tranche qui concernera le chemin du Ferrage, le chemin du Ricaras et le chemin de l'Eglantine, cette opération participe à l'amélioration des conditions de circulation locale mais aussi du cadre de vie quotidienne et, donc, au profit de tous.

Sans contester l'apport positif des travaux réalisés, il arrive que leurs caractéristiques donnent lieu à interrogations et certains regrettent que l'on n'ait pas fait plus et mieux. Mais chacun comprendra que, pour une commune de la taille de ROSEL, les contraintes financières conduisent effectivement à réduire les ambitions et à adapter les opérations aux moyens disponibles. A titre de simple information, on peut ainsi indiquer que le revêtement de chaussée en « enrobé » coûte trois fois plus cher qu'un revêtement traditionnel et que le mètre de bordure de trottoir revient environ à 250 F TTC. On peut également souligner que le remplacement et la mise en place de nouveaux panneaux de signalisation ont, au total, coûté 16 000 F (18 panneaux) alors que, sans doute, certains n'ont pas remarqué ces changements objectivement mineurs. C'est donc en tenant compte des coûts et des capacités budgétaires de la commune que des choix doivent être faits... ce qui n'empêche pas qu'ils puissent être discutés.

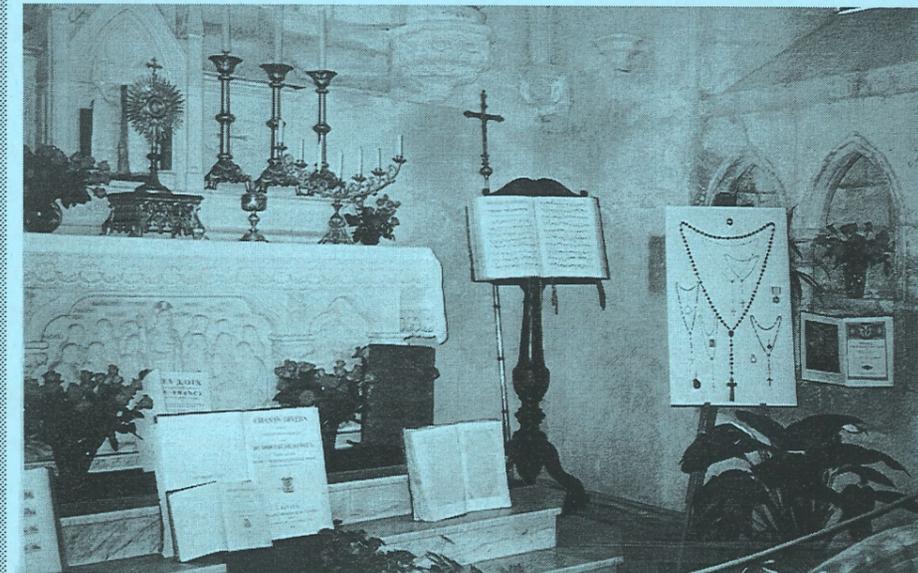
M. LEFONDRE

## Journée du patrimoine du 20 SEPTEMBRE 1998

Comme vous pouvez le constater sur cette photographie le thème de cette année fut les objets familiaux religieux. Le public encore plus nombreux que l'an dernier a pu admirer

moments, les visiteurs pouvaient admirer le pigeonnier de M. Mme Blin Lionel en leur compagnie.

Cette journée du Patrimoine s'est terminée par un petit concert et une représentation de la chorale de Rosel dirigée par M. Jean-Marie Lefrançois.



Si cet événement annuel fut une réussite sur Rosel, nous le devons en particulier à Mr et Mme Rondeleux. Par leurs travaux de nettoyage, bricolage, réfection de certaines nappes de l'autel par les doigts d'or de Mme Rondeleux, l'église de St Martin de Rosel avait retrouvé une

différents chapelets, missels, photographies, livres etc... tous de diverses époques.

Tout au long de cette journée, des visites du cimetière, de l'église et de son orgue furent commentées par M. Claude Noisette. A d'autres

très belle allure. Nous les remercions chaleureusement ainsi que toutes les personnes qui ont pu participer à la réalisation de cette manifestation.

## Le S. I. A. D.

### Service soins infirmiers à domicile.

Le S.I.A.D., service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées a débuté son activité le 1 septembre 1998 dans le canton de Creully. Il permet d'accueillir les personnes âgées de plus de 60 ans dont l'état nécessite des soins à domicile ou par dérogation des personnes plus jeunes.

Le médecin traitant est le seul prescripteur. L'infirmier libéral choisi par la personne âgée exécute les actes infirmiers. Les aides soignantes du S.I.A.D. assurent les soins d'hygiène et les actes nécessaires au maintien à domicile sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice. Le S.I.A.D. a une capacité de 12 lits, son financement est assuré par les caisses de Sécurité Sociale. Pour tout renseignement s'adresser au SIAD du canton de Creully 1 Place Poulbot 14610 Colomby sur Thaon.  
tél./fax : 02 31 08 44 75.

## CONCILIATEURS DE JUSTICE

Il existe dans le ressort du Tribunal d'instance de CAEN des conciliateurs de justice qui ont pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable de petits litiges quotidiens

Dans cette optique, le conciliateur de justice tiendra une permanence le premier jeudi de chaque mois de 10 H à 11 H à la mairie de CREULLY.

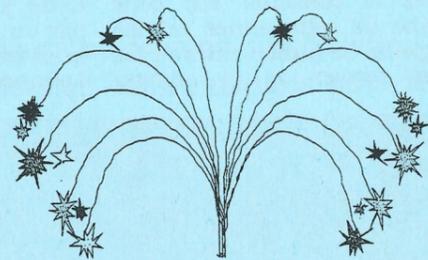
## HALLOWEEN !

CERTAINS JEUNES ORGANISENT UNE SORTIE HALLOWEEN AVEC LA PARTICIPATION DU COMITE DES FETES LE SAMEDI 31 OCTOBRE A PARTIR DE 16 H AU CENTRE D'ANIMATION. VENEZ AVEC VOS DEGUISEMENTS, MAQUILLAGE PREVU SUR PLACE.



## LE 14 JUILLET... ET 1, ET 2, ET 3... ☺

La deuxième célébration du 14 juillet à Lason et Rosel s'est déroulée dans une ambiance conviviale et très joyeuse. Cependant, il s'est cette année fait un peu oublier. Eh oui ! La veille, la France devenait pour la première fois de l'histoire du football « Championne du Monde ». Les bleus étaient donc à l'honneur et ce fut la troisième mi-temps. On s'est d'abord tous retrouvés dans la cour du Centre d'Animation pour partager un repas



barbecue. Puis l'ambiance a peu à peu monté grâce aux quelques 500 personnes présentes qui n'ont pas hésité à arborer une dernière fois les couleurs tricolores. Nombreux sont ceux qui ont dansé, chanté puis applaudi le feu d'artifice tiré en fin de soirée.

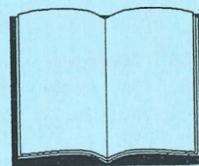
Ce fut un grand plaisir de se retrouver tous ensemble pour partager ce moment et nous espérons que cette manifestation aura autant de succès l'année prochaine.

### - INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1 mars 1998 et le 28 février 1999 sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune conformément à la loi du 10 /11/97.

Les nouveaux habitants et les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans avant le 1 mars 1998 doivent venir s'inscrire en Mairie munis d'une pièce d'identité avant le 31 décembre 1998.

permanences : Mardi de 16h à 19h30 et samedi de 9h à 12h.



## BANQUE ALIMENTAIRE

La Fédération Française des Banques Alimentaires organise, avec le concours des Mairies et des Grandes Surfaces, une collecte de denrées alimentaires auprès du public au profit des plus démunis. Cette journée se déroulera le

**samedi 28 novembre 1998**

Le 11 Novembre

La messe sera dite à Cheux à 10 H

Dépôt de gerbe à Rosel vers 11 H 15

Vin d'honneur à la salle de Lason

## Quoi de neuf au Centre d'Animation de Lason Rosel

Depuis un an et demi, le centre d'animation de Lason Rosel a mis à la disposition des adolescents une salle. Cette salle partiellement aménagée par leurs soins est utilisée en autonomie selon un règlement établi par le syndicat du centre d'animation.

Il va de soi qu'une telle initiative pose des problèmes de vie collective qui est organisée par quatre jeunes responsables élus tous les 6 mois. Le rôle de ces responsables est de veiller au respect du règlement et de faire la liaison avec les responsables du syndicat de gestion du centre d'animation.

Il est à souligner que cette façon de procéder est très formatrice pour des ados.

Cette dernière réunion a été l'occasion de réexpliquer les termes du contrat entre les jeunes et le syndicat et de renforcer les pouvoirs des responsables. Un engagement personnel de chaque utilisateur est signé ce qui donne droit à une carte annuelle pour l'accès à cette salle. Si un utilisateur ne respecte pas le règlement en vigueur, il peut être exclu en accord avec les responsables et le président du centre d'animation.

Les quatre responsables actuels sont :

- Aline Barrichello ;
- Anne-Lise Poucet ;
- Guillaume Clémensac ;
- Jimmy Croisy.

Les prochaines élections se feront le samedi 19 décembre à 11H.



Des travaux ont été récemment effectués au centre d'animation :

- Démolition de la cloison dans la salle N° IV qui est utilisée par les jeunes et les cours de musique le mercredi ;
- Réfection des luminaires dans le préau suite à des dégradations ;
- Remise en état des panneaux de basket sur le plateau sportif ;

Il est à souligner que des dégradations dues à des utilisations non conformes des installations grèvent le budget. Ces dépenses empêchent le développement d'autres activités nécessitant l'investissement de matériels. "Donc soyez responsables et vigilants dans l'utilisation des installations du centre d'animation !" dit le président.

Enfin un changement de locataire de l'ancien logement de fonction entraîne des travaux d'entretien et d'amélioration de ce logement compte tenu de l'ancienneté de la construction du bâtiment.

## LA MUE

On peut se demander si Rosel aurait existé sans la Mue. Visiblement le village a été construit en épousant son cours. La « frontière » avec Lasson fut, grâce à la rivière, parfaitement marquée. Elle fait partie du charme de notre paysage et ses caprices, inondations ou sécheresse, sont au cœur des conversations météorologiques des Rosellois.

Notre Mue naît à Cheux, même si certains bras secs indiquent son début un peu plus à l'Ouest. Sa source est une jolie fontaine dite « aux Romains » qui montre bien que nos prédécesseurs l'ont choyée avant nous. Elle traverse ST Marvieux, Rots et après nous avoir arrosés, Cairon, Thaon, Fontaine Henry et Reviens où elle se jette dans la Seulles.

Si une fontaine à Rots et des marais augmentent son débit, nous sommes fiers de posséder avec le Ricaras son premier affluent, le deuxième, le ruisseau de la Vierge des Marais, le troisième, le Chiromme la rejoignant à Thaon.

Rivière de surface, elle a modelé le paysage en attirant la verdure et favorisant les marais où, encore aujourd'hui, s'abritent des espèces intéressantes d'insectes ou d'oiseaux. Si son eau est claire d'aspect, elle fait le bonheur des Stés de Distribution qui la pompent avec énergie ; il faut reconnaître

que de nos jours les poissons s'y font rares. Cours d'eau laborieux, elle a été souvent redressée pour favoriser ici un lavoir, ailleurs des moulins, ce qui explique les nombreux biefs. Ces travaux en temps de

Rosel, lieu de réunions et bavardages. La Mue est d'ordinaire paisible, ses riverains se plaisent à la regarder couler le long de leur jardin et les passants qui empruntent le pont de la rue Boulay utilisent sans le savoir



crue posaient bien des problèmes et les archives sont riches de procès entre riverains (Rosel et Lasson) au sujet des barrages, des vannes à ouvrir ou à fermer ! Les dentellières du village s'éclairaient avec des lampes à huile puis à pétrole dont l'éclat était élargi grâce au globe rempli d'eau. On dit que longtemps les sources du Ricaras ont fourni l'eau pour cet usage et que le même liquide était si pur qu'il guérissait de « maladies ».

Encore après la guerre il n'était pas rare de voir des lavandières au lavoir de

l'emplacement d'un gué remontant à l'antiquité.

Il faut cependant être prudent : les soirs d'orage, un ancien seigneur de Rosel avec tous les habitants de son époque, hantent la vallée dans une chevauchée fantastique à laquelle se mêlent les âmes des descendants. Donc, anciens et nouveaux Rosellois, attendez que les nuages passent vers Lasson pour traverser. Vous n'aurez plus rien à craindre..

Claude NOISSETTE

## Le 11 octobre 1998 : Repas des anciens

Comme l'an dernier, nos anciens de Lasson et de Rosel se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Lasson pour le traditionnel repas assuré par un traiteur. Les Maires, les adjoints, certains conseillers ainsi que l'abbé Cenier, curé de la paroisse St Marc, les ont accompagnés tout au long de cette journée. Chacun a eu une pensée émue pour Mme Michel Thérèse et Mme Guillot Marie qui nous ont quitté cette année. Après avoir apprécié les différents mets, Mme Laplaize à l'accordéon et un jeune chanteur accompagné de sa guitare ont animé l'après-midi, ce qui a permis à certains convives de se dégourdir les jambes en dansant. Chacun est reparti avec son petit ballotin de chocolats content de ce bon moment passé ensemble.

## Les échos du comité de jumelage

Le 02 octobre 1998, a eu lieu l'assemblée générale du comité. 26 personnes étaient présentes. Le bureau a été reconduit dans son intégralité et un nouveau vice-président a été nommé.

Nous recevrons nos amis de Goodleigh du samedi 29 mai au mardi 02 juin 1999. A cette occasion, nous fêterons les 20 ans du comité. Le programme du week-end a été grossièrement établi et sera communiqué ultérieurement

A l'initiative du comité de jumelage, un collège jeune s'est mis en place. Il a été baptisé L'Europe des jeunes. Les personnes (15 à 25 ans) intéressées peuvent contacter Aurélie Scipion. Un budget de 1000F leur est alloué par le comité pour démarrer leurs projets (voyage au marché de Noël à Wurzburg 27, 28, 29 novembre 1998).

A l'occasion du 20ème anniversaire du jumelage, un effort floral sera fait par la commune et les twinnings du comité. Communiquez-nous vos idées, elles seront les bienvenues.

Jacques Challe

## L'Europe des jeunes

Nous avons entre 15 et 25 ans et notre association a pour but d'intégrer et sensibiliser les jeunes à l'Europe grâce à des voyages à but culturel dans différents pays, avec le soutien du comité de jumelage de Lasson-Rosel, et en partenariat avec le Collège Jeunes de Caen. Ainsi, nous envisageons une première excursion à Würzburg en Allemagne (région de la Basse-Franconie) le week-end du 28 et 29 novembre prochain, afin de découvrir la tradition allemande du marché de Noël.

Nous nous réunissons donc régulièrement afin de décider de nos objectifs et nous menons des actions dans le but de financer nos projets, par exemple la vente de

croissants et pains au chocolat du 25 octobre prochain.

Hélène PERIER

### Renseignements:

contacter Perrine LE NY au 02-31-80-33-00.

### Membres:

- **Présidente :**  
Aurélie SCIPION
- **Vice Présidente :**  
Hélène PERIER
- **Trésorière:**  
Sandrine DUBERT
- **Trésorière Adjointe:**  
Séverine THIBAUT
- **Secrétaire :**  
Perrine LE NY
- **Secrétaire Adjointe:**  
Sophie BEDEL
- **Membres Actifs :**  
Séverine BEDEL  
Estelle BOURGUIGNON  
Pierre LANDREAU

Attention Petits et Grands !

Je passerai dans Rosel avec mon attelage préféré le 24

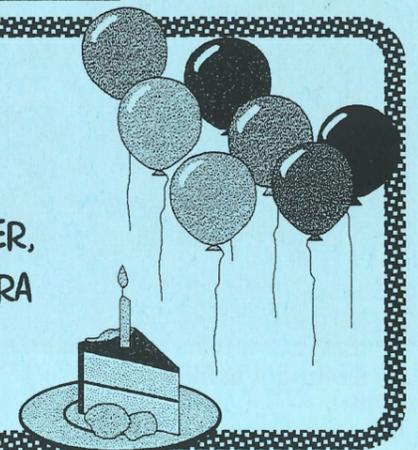
Décembre à partir de 17 H 30



## SOIRÉE DANSANTE

## DU COMITÉ DES FÊTES

MÊME SI VOUS NE SAVEZ PAS DANSER, VENEZ VOUS AMUSER. UN DESSERT SERA SERVI. SALLE DES FÊTES DE LASSON. LE SAMEDI 28 NOVEMBRE



**DIMANCHE 15  
NOVEMBRE 1998**

**Foulées  
de la Mue  
4<sup>ème</sup> édition**

Les foulées

de la

MUE

12 km 500

**CAIRON-LASSON  
ROSEL - ROTS**

Plus de 170 personnes des 4 communes sont déjà mobilisées pour assurer la réussite de notre événement annuel, les Foulées de la Mue 98. Cette

Nous invitons la population à venir applaudir les sportifs bipèdes lors de leur passage dans les rues de Rosel.



Départs et arrivées des courses au Centre d'Animation de Lasson-Rosel.

- 9h45 : Course enfants Poussins et Benjamins 1,8 km
- 10h : Course enfants : Minimes 2,3 km
- 10h30 : Course Adultes (nés avant 1984) 12,750 km

Parcours de charme effectué en un tour sur les communes de Lasson, Rots, Rosel, Cairon et retour à Lasson via Rosel.

2 courses sur route, organisées par l'Association LA MUSE (MUE, Sport, Environnement) inscrites au calendrier de la F.F.A., sont ouvertes aux licencié(e)s ou non licencié(e)s.

année, la course "adultes" est limitée à 1000 coureurs (805 en 1997).

Les inscriptions ont commencé et les bulletins sont à retirer à la Mairie.

Renseignements :

Mme Challe	02 31 80 31 87
Mme Bourguignon	02 31 80 33 93